

Les enfants face à la violence conjugale

Réflexions sur le travail de l'équipe enfants du refuge du CVFE

Aïcha Aït Hmad, éducatrice systémicienne, intervenante et Jean-Louis Simoens, éducateur, intervenant.

Dans ce texte, qui a fait l'objet d'une communication lors de la journée de formation organisée à Nancy le 30 novembre 2006 par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles¹) sous le titre « Violences conjugales: les conséquences sur les enfants », deux intervenants du refuge du CVFE présentent l'évolution qu'a connue le travail avec les enfants hébergés depuis la fondation de l'association. Ils réfléchissent également à l'« oubli » dont ces victimes méconnues de la violence familiale sont l'objet et exposent la démarche que leur équipe a mise au point vis-à-vis de ces enfants.

C'est il y a vingt-huit ans, en 1978, que le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE) a ouvert à Liège un refuge pour les femmes victimes de violences. Dès le départ, les enfants sont arrivés au refuge en même temps que leur mère. Il y avait très peu de lits à l'époque et on considérait que les enfants faisaient en quelque sorte partie des « bagages » des femmes hébergées. Très rapidement, cependant, le constat s'imposa que ces « valises » représentaient la moitié des personnes accueillies ! De plus, ces enfants prenaient vraiment beaucoup de place et il devenait impossible d'ignorer leur souffrance, leur détresse. Cela nous paraît une évidence aujourd'hui, mais à cette époque tout était à créer.

Aujourd'hui, les enfants constituent toujours la moitié des personnes accueillies au refuge. En 2005, 115 femmes et 117 enfants ont été hébergés pour des séjours qui varient entre un mois et demi et quatre mois². Parmi ces enfants, la moitié a entre 0 et 5 ans. C'est dire qu'il s'agit là d'une population particulièrement fragile à laquelle les intervenantes et intervenants du refuge consacrent une attention toute particulière.

En matière d'hébergement, le CVFE dispose de deux maisons : d'abord, le refuge proprement dit, qui est une maison sécurisée dont l'adresse est secrète. Quant au deuxième immeuble, il est divisé en plusieurs appartements de transit qui sont supervisés par les équipes du refuge.

Il y a trois équipes qui travaillent au refuge : une équipe « Bien être et confort », une équipe « Femmes », où interviennent assistantes sociales, criminologues et juristes et une équipe « Enfants » qui est constituée de huit intervenantes et intervenants : quatre éducateurs (deux hommes et deux femmes, dont l'une est spécialisée en analyse systémique), deux puéricultrices, une régente en arts plastiques et une comédienne.

¹ CIDFF, 1, rue du Manège, F-54000 Nancy (cidff54@club-internet.fr).

² 72 % des femmes hébergées au refuge le sont avec leurs enfants. Cf. *Rapport d'activité 2005 du refuge du CVFE*, p. 1.

Aïcha Aït Hmad et Jean-Louis Simoens, « Les enfants dans la violence conjugale. Réflexions sur le travail de l'équipe enfants du refuge du CVFE »

C'est particulièrement sur le travail de l'équipe enfants que le présent texte va se pencher. Nous vous proposons de cheminer avec nous tout au long du parcours d'un enfant hébergé au refuge de Liège.

Enfants exposés aux violences conjugales : une souffrance invisible

En Belgique un homme sur sept use de violence à l'intérieur de sa sphère familiale, imposant ainsi aux siens un climat destructeur, une dynamique relationnelle basée sur le pouvoir et la terreur. Des études canadiennes ont comparé l'impact de la violence conjugale à celui de l'exposition au terrorisme où les enfants sont soumis à de graves négligences et à de la corruption (expliquer le sens de ce mot ici). La violence conjugale vise toujours la destruction de l'autre, son anéantissement psychologique et physique. La violence, c'est la loi du plus fort qui toujours s'impose par la loi du silence.

Les enfants nous disent que la violence conjugale, c'est la honte, c'est trahir son père ou abandonner sa mère. L'enfant exposé à la violence conjugale exprime une ambivalence importante : il est dans le doute constant entre qui est l'agresseur et qui est la victime. Cette violence représente une menace claire pour le bien-être de l'enfant et de sa famille. La menace que constitue cette violence pour l'enfant est directement liée à l'intensité, à la sévérité et à la fréquence des conflits entre les parents.

La majorité des enfants que nous hébergeons ont grandi et vécu pendant plusieurs années dans un climat où rien n'était prévisible. Les insultes, les coups, les privations arrivent de manière soudaine et irrationnelle, rien n'est maîtrisable. Même en son absence, l'homme violent occupe l'esprit et l'espace poussant ses victimes à être constamment dans un état de vigilance. L'isolement et le climat chaotiques qu'impose l'homme violent poussent les mères à être constamment dans une pensée stratégique qui vise le maintien d'une certaine sécurité mais freine la mise en mouvement, la fuite.

La souffrance des enfants est liée au sentiment d'insécurité émotionnelle, physique ou matérielle qu'ils perçoivent. Elle est conditionnée par l'impossibilité où se trouvent les parents d'assurer cette sécurité.

Quel type de travail développer ?

Le travail avec les enfants victimes de violences conjugales est difficile, car, même lorsque les troubles sont extériorisés, il est malaisé de les rattacher aux seuls faits de violences conjugales. Dans un premier temps, les mères que nous rencontrons minimisent très souvent l'exposition de leurs enfants à la violence et l'impact qu'elle a sur eux. Elles sont pourtant majoritaires à dire qu'elles ont fui pour préserver leur vie et surtout celle des enfants. La difficulté des mères, tout comme celle des intervenants, à identifier et à

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE)

mesurer l'impact de la violence sur les enfants doit être mise en relation avec la complexité de la violence conjugale et de ses facteurs déclencheurs.

Pour travailler avec les enfants, nous partons d'hypothèses sur la violence conjugale et d'observations que nous avons faites au cours du temps. La construction d'hypothèses de travail est une tâche de constante remise en question et d'ajustement continu de nos observations et de nos pratiques.

Quelle est notre hypothèse de travail ? Pour nous, La violence conjugale est liée à la construction sociale de l'identité sexuelle des hommes et des femmes. Elle s'inscrit toujours dans un rapport de domination. Elle peut aussi être aggravée par des facteurs liés aux conditions d'existence mais nous la relierons toujours au patriarcat, à la domination masculine.

Le retour des mères auprès de leur époux ou compagnon et la mise en place de scénarios de protection doivent être intégrés dans la prise en charge des femmes et des enfants exposés aux violences conjugales. Pourquoi ? La rupture avec le compagnon violent s'inscrit à l'intérieur d'un cycle, d'un processus et il faut parfois plusieurs départs avant que la femme ne mette fin à la relation. La fin de la relation conjugale est une période critique où les violences et l'instrumentalisation des enfants s'intensifient. Néanmoins, soixante pour cents des femmes que nous hébergeons retourneront avec leur conjoint.

Que l'enfant soit témoin ou victime de violence conjugale, il va expérimenter la « corruption »³ et parfois intérioriser des modèles et une forme de socialisation inadaptes. Le message qui lui est transmis est que la violence est un mode de relation et de résolution des conflits normal pour un homme.

Les enfants ont peur, ils se sentent impuissants mais aussi responsables du devenir, du maintien et de la sécurité de leur famille. Les enfants ne sont pas des témoins passifs. Lors des épisodes de violences, ils agissent et font parfois alliance avec l'un ou l'autre parent. Plus les enfants sont impliqués lors des conflits, plus ils sont susceptibles de développer des troubles importants.

Les règles et les normes transmises par la violence conjugale ne permettent ni le respect et l'estime de soi, ni le respect et l'estime des autres. La construction identitaire est faussée. L'accès à l'autonomie et l'appartenance à une société plus large sont entravés.

³ Il s'agit d'un système de socialisation où l'enfant intègre des règles telles que la violence, les menaces, la terreur, comme étant légitimes.

Aïcha Aït Hmad et Jean-Louis Simoens, « Les enfants dans la violence conjugale. Réflexions sur le travail de l'équipe enfants du refuge du CVFE »

Notre travail aujourd'hui

Au cours du temps, le collectif a pris conscience de l'importance d'un travail auprès des enfants. Il y a plus de vingt ans qu'une travailleuse a été engagée pour recueillir leur parole et leur permettre le temps d'un hébergement de redevenir des enfants à part entière. Il y a dix ans, le collectif a pris la décision d'engager et de former une équipe d'intervenants auprès des enfants.

Aujourd'hui, le travail avec les enfants s'articule autour de *métiers différents*, dans des *structures différentes* et dans des *temps différents*:

- *Des métiers différents* : deux puéricultrices, une comédienne, une diplômée en arts plastiques, quatre éducateurs (deux hommes et deux femmes dont l'une est formée en systémique).
- *Des structures différentes* : trois lieux pour accueillir les enfants, jouer et travailler avec eux; une structure adaptée aux 0-5 ans et une salle de jeux en dehors de la maison d'hébergement.
- *Des temps différents* : des moments avec les mères et des moments loin des mères ; les camps mères/enfants ; les camps pour les petits ; les camps pour les grands. Des moments d'expression du vécu de violence, des moments où on interroge, où on déconstruit les discours établis, les stéréotypes sur les hommes les femmes et des moments pour reprendre sa vie d'enfant.

La réalité que ces enfants expérimentent est loin des notions de respect, de justice, de droit individuel, d'égalité, de démocratie. Nous constatons souvent chez eux un trouble de la construction identitaire liée à l'image de la femme et de l'homme. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de constituer une équipe d'intervenants mixtes, aux rôles et fonctions visant à casser les stéréotypes et les préjugés sexistes, homophobes, racistes et religieux.

Les enfants que nous hébergeons ont rarement expérimenté le dialogue. Leurs émotions, leurs sentiments sont souvent très confus. Ce sont ces différentes choses que nous mettons au travail à travers le jeu et l'échange. Notre travail est bien sûr lié au temps de l'hébergement mais aussi et surtout à la qualité du lien qui se construit entre les enfants, les mères et nous.

L'itinéraire d'un enfant au refuge

Pour expliquer plus concrètement notre travail, nous avons décidé de vous inviter à suivre l'itinéraire d'un enfant au refuge. Bien sûr, ceci n'est qu'une image simplifiée et rapide du vécu d'un enfant. Nous avons choisi de partir de l'arrivée au refuge : l'accueil, puis le travail de mise à distance et, pour finir, le départ ou le retour.

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE)

Nommer l'injustice, l'anormalité du vécu, la responsabilité du père et l'illégalité du recours à la violence dans la sphère privée contre les plus faibles : la mère et ses enfants. Et la justesse d'être là, d'avoir mis une distance physique entre eux et leur père.

- **Premier point : sécuriser.** Assurer les besoins physiologiques et de sécurité. D'abord répondre aux besoins physiologiques : manger, boire, se reposer, dormir en paix.

Répondre aux besoins de sécurité tant psychologiques que physiques et matériels ; garantir la sécurité du lien avec la mère.

Rendre une place à l'enfant au sein de sa famille. Rendre à l'enfant une place auprès de ses pairs à l'école.

Porter une attention à la signification que revêt la violence et ses causes.

- **Le travail avec les mères est indispensable pour les moins de trois ans.**

Les mères sont des réserves d'espoir pour les enfants. Nous avons très peu parlé ici du travail avec les mères. La place des mères est cependant fondamentale dans le travail de prévention. Ce temps passé avec les mères est plus que nécessaire si on veut diminuer l'impact de la violence, amoindrir l'instrumentalisation, le stress de l'enfant, sa « parentification »⁴ ses conflits de loyauté et la détresse des mères face à leur enfants

- **Le travail avec les pères.**

Il est important de permettre à l'enfant de mettre des mots sur son vécu avec son père (ex: « Mon père me manque, il jouait au foot avec moi » ou « Mon père buvait de la bière au café avec moi »).

Il faut également distinguer la relation de chaque enfant dans la fratrie, ainsi que les types de liens (ex : enfant épargné, enfant tête de turc, enfant de sa mère).

Il est nécessaire de travailler avec l'enfant les émotions liées au père (trahison, peur, abandon, ambivalence, désir de vengeance, désir d'un lien, etc.). Exemple : la maman d'Ervan (18 mois) nous raconte que, lorsque le climat devenait tendu et que le papa se mettait à crier, l'enfant commençait à lui donner des baisers sur la bouche ou à crier pour l'éloigner de sa mère.

⁴ Inversion des rôles, par laquelle l'enfant protège ses parents et endosse les responsabilités parentales.

Comme il arrive fréquemment que l'enfant ne fasse pas de distinction entre le corps de la mère et le sien propre, les choses se passent pour lui comme s'il recevait les coups au même titre que sa maman, s'il lui arrive d'être confronté à la violence du père.

Conclusion

Le travail avec les enfants est une mise en mouvement par opposition au temps de la violence où les identités sont figées et les émotions confuses. Le travail est une rupture du silence et de l'isolement, une mise en lien avec soi, les autres et la société.

Notre désir est d'outiller l'enfant afin qu'il puisse entrer en relation avec d'autres, questionner l'adulte, l'alerter, alerter sa mère; mais surtout l'aider à centrer son attention sur lui-même, sur sa sécurité, sur sa vie d'enfant.

Lorsque la mère quitte le refuge avec ses enfants, mais aussi pendant l'hébergement, si nous estimons l'enfant en danger et les capacités protectrices de la mère insuffisantes, nous passons le relais à d'autres professionnels qui vont graviter autour de l'enfant. Nous cherchons à installer un réseau en évitant la stigmatisation de la mère et en impliquant également la responsabilité du père. En prenant également soin de ne pas induire une dissolution du vécu de violence conjugale, nous désirons amener l'intervenant à apporter une attention particulière à l'enfant.

Au cours de cette communication, nous sommes partis de la sphère privée et familiale pour entrer dans le travail quotidien au refuge avec les enfants, mais nous n'avons pas abordé en détail la nécessité d'un travail de réseau. Depuis septembre 2004, Le Collectif a entamé un travail avec le parquet de Liège dans le contexte de la mise en place de la circulaire "Tolérance zéro" en matière de violence conjugale. Nous collaborons actuellement avec le parquet "Famille" et la police. Prochainement, nous donnerons une formation aux services d'aide et de protection de la jeunesse. Depuis deux ans, le Collectif collabore également dans le même cadre avec Praxis, service de prise en charge des auteurs de violences conjugales, avec lequel il a entrepris un travail d'échange d'information sur la base d'une formation commune au Processus de Domination conjugale (PDC), mis au point par les Québécois Denise Tremblay et Rober Ayotte.

Aujourd'hui, nous considérons qu'en Belgique la violence conjugale résulte beaucoup moins de la force du patriarcat que de l'échec des institutions, des politiques, des hommes et des femmes que nous sommes. Le rappel à la loi est une solution face à la violation des droits dont les hommes violents sont coupables et nous pouvons facilement comprendre et justifier la prise en charge des auteurs de violences. La justice apporte une solution à un niveau juridique, elle peut diminuer le sentiment d'injustice chez la mère en la reconnaissant comme victime.

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE)

Cependant, la question que nous voulons poser, c'est de savoir comment nous justifions le vide dans lequel nous laissons les enfants de ces hommes et de ces femmes. Depuis 28 ans, le refuge du CVFE accueille des femmes et leurs enfants. Nous hébergeons chaque jour entre quinze et vingt-cinq enfants. En moyenne, ceux-ci vont vivre avec leur mère dans nos maisons pendant quatre mois. Pendant leur hébergement, les enfants nous apprennent beaucoup de choses sur la violence dont ils sont les otages. Chaque jour nous prenons la mesure de la complexité et de la puissance destructrice de la violence conjugale.

La violence a un pouvoir hypnotique, elle paralyse, engloutit les facultés et les capacités des victimes. Les enfants nous dévoilent leur existence à l'intérieur du cycle de la violence. Ils expriment leur parfaite invisibilité, leur détresse, leur solitude, leur isolement.

La question que nous nous sommes posée est celle d'une solution qui passerait par la rupture du silence, l'augmentation des ressources extérieures à la famille, la prise en charge de tous les membres de la cellule familiale, le père, la mère et l'enfant ou les enfants. D'où l'importance pour nous d'un travail en réseau et à différents niveaux de la société.

Les enfants se sentent souvent abandonnés par la société. Ce sentiment renforce leur silence et la croyance que leur vie appartient à un père qu'ils voient comme un être insoumis et surpuissant.

Nous terminerons en vous livrant quelques mots d'enfants, souvent poignants dans leur naïveté.

Zohra: Mon papa, il avait un couteau et maman, elle ne bougeait pas. Je suis rentré et j'ai regardé mon papa. Je lui ai dit : « Qu'est ce que tu fais ? ». Il m'a dit : « C'est pour rire ». Alors, j'ai dit : « Ce n'est pas comique ». Je voyais bien qu'il mentait, mon père...

Zohra, encore : Combien faut-il payer pour être tranquille ?

C'est dieu qui peut punir les papas.

J'ai voulu mourir, me jeter par la fenêtre. Mon papa, il devient parfois un démon, il se transforme. Je le vois, mais j'ai peur de le dire.

Pour raconter tout, il me faudrait neuf ans mais je n'en ai que sept. Depuis que j'ai quatre ans, mon papa il me dit qu'il va tuer maman.

Si on part et qu'on laisse notre papa, on a un cœur de pierre.

Davantage que de violence physique, les enfants nous parlent d'un climat familial où rien ne les relie, ni ne les sécurise. Un climat de stress, de terreur, de négligence, d'absence de réponses à leurs besoins, d'absence de mots sur leur émotions, d'absence de cohérence dans les échanges qui existent entre eux et leur parents.

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE)

Alex (17 ans) : *Je ne sais plus si on est triste ou pas, si on a mal ou pas.*

Stéphane (11ans) : *Mon père, il a frappé ma mère plein de fois. Même une fois, il l'a poignardée. On lui a rien fait. Mon père, il n'a pas peur de la police. Il s'en fout d'aller en prison. Alors moi, je respecterai plus jamais personne.*

Sami (6ans) : *Mon père, il a donné une pêche dans la figure de ma maman et, comme elle se réveillait pas, j'ai crié très fort mais personne n'est venu pour nous aider. Je croyais qu'elle était morte, alors j'ai appelé la police avec le GSM de maman, mais j'avais très peur que mon papa revienne.*

Marie (6ans) : *Tu sais, c'est pas grave de tuer. On va juste un peu en prison. Le frère de mon papa, il a déjà tué sa femme. Je crois que c'est parce qu'elle l'écoutait jamais. Mon papa, il a frappé très fort ma maman, il y avait du sang. Pour qu'il arrête, je l'ai frappé avec la télécommande.*